



Montréal, 16 octobre 2020

Adressé à: La commission du Bureau des audiences publiques sur l'environnement
Présenté par: L'Association des étudiants et étudiantes aux cycles supérieurs en sciences
de l'environnement (AECSSSE)

**Objet : Mémoire étudiant sur le Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de
gaz naturel à Saguenay**

Introduction

L'Association des étudiants et étudiantes aux cycles supérieurs en sciences de l'environnement (AECSSSE) regroupe les candidats à la maîtrise et au doctorat de ce domaine à l'Université du Québec à Montréal (UQAM). L'AECSSSE est un regroupement étudiant interdisciplinaire luttant, entre autres, pour la justice environnementale, climatique et sociale. Elle défend ces valeurs au sein de sa population étudiante et s'engage à soutenir les efforts de mobilisation à l'extérieur pour les causes qui rejoignent ses principes. L'implication dans les audiences publiques d'un projet comme celui de GNL Québec semble ainsi tout indiqué pour les étudiants et étudiantes mobilisé.es et les citoyens et citoyennes conscientisé.es que nous sommes.

En tant que personnes qui seront confrontées aux impacts des choix de développement de notre société, particulièrement aux choix énergétiques, plusieurs aspects du projet Énergie Saguenay de GNL Québec soulèvent des inquiétudes. Suite à une consultation entre étudiants et étudiantes, nous vous présentons trois aspects du projet de GNL Québec qui suscitent de l'inquiétude, de l'angoisse et de la frustration au sein de l'AECSSSE.

Justice climatique et justice sociale

Comme mentionné ci-haut, la justice climatique et la justice sociale sont au cœur des valeurs de l'AECSSSE. La justice climatique est à la base de la compréhension des inégalités liées aux effets des changements climatiques (Michelot, 2019). Les inégalités et les injustices sociales et environnementales découlent du fait que les citoyen.nes doivent vivre avec des variations de leur environnement qu'ils n'ont pas générées. Le transfert

intergénérationnel du réchauffement climatique est l'une de ces formes d'injustice qui nous tient particulièrement à cœur. Qui n'a pas déjà entendu parler de l'écoanxiété? Nos membres témoignent être préoccupés par leurs perspectives d'avenir; ils sont concernés par le poids de leurs actions et par leurs legs aux générations futures.

« Vivre dans l'attente d'un désastre environnemental appréhendé à l'échelle planétaire peut engendrer un sentiment de peur chronique. Ce désordre porte le nom d'éco-anxiété. »

-Christina Popescu (doctorante en psychologie à l'UQAM)

En effet, lorsqu'il est question des changements climatiques, l'échelle spatiale est élargie et la temporalité est longue. La globalisation des modes de production et les styles de vie énergivores, basés sur les ressources fossiles, ont causé un déséquilibre majeur entre les groupes sociaux, les régions et les générations (Laigle, 2019). Ainsi, nous vivons présentement avec les coûts sociaux et écologiques transférés par les générations qui nous ont précédés. En ce sens, nous estimons que la question de justice au regard des étudiant.es plus jeunes et de ceux et celles qui suivront est cruciale dans la considération d'un projet comme celui de GNL Québec.

La justice environnementale et climatique est fondée sur les principes de solidarité et de sécurité (Lambert et coll., 2019). Elle se construit grâce à la participation des citoyen.nes dans les décisions, à travers leur apport en informations et en savoirs locaux. La difficulté des citoyen.nes à s'exprimer et à être reconnu.es de façon légitime est également une source d'injustice environnementale. Lorsqu'il devient difficile pour un groupe de contester les usages économiques que nous faisons de la nature, de défendre les valeurs et les savoirs acquis dans l'expérience de leur milieu, il y a une profonde injustice environnementale. Lorsque les citoyen.nes qui vivent les impacts des décisions liés à leur milieu ne sont pas suffisamment pris en considération par les décideurs publics, il y a une profonde injustice environnementale (Laigle, 2019). Ce type d'injustice est intimement lié à la notion d'acceptabilité sociale, pourtant mise de l'avant par les promoteurs, les élu.es et le gouvernement au pouvoir.

La valeur d'existence des bélugas

Nous sommes des étudiant.es, qui par moment, sommes des vacancier.ères. Nous aimons voyager au Québec et faire des *roadtrips* entre ami.es et en famille. Parmi les belles destinations, il y a le Saguenay avec son fjord si vaste, enveloppant et vibrant. En fait, le fjord est vivant. Lors des journées estivales douces, nous regardons l'eau calme, dans un but bien précis; celui de voir un magnifique être frôler la surface en créant de petites ridules, que ce soit une baleine ou un béluga. Nous ne voulons pas qu'être observateur.trices, mais bien sentir que nous sommes une partie prenante au cœur de cette biodiversité foisonnante qui existe en ce lieu paradisiaque, où la beauté des paysages est renversante.

Time-out. C'est ici et maintenant que tout peut s'arrêter. Qu'au lieu de nous asseoir pour écouter et observer calmement la nature suivre son cours, nous pourrions devoir observer de grands méthaniers si peu élégants traverser le fjord transportant du gaz naturel polluant extrait par fracturation hydraulique. L'« énergie de transition », qu'ils l'appellent. Et puis quoi encore! Visualisons une belle toile d'aquarelle, en cours depuis de nombreuses années au Saguenay. À présent, versons une chaudière d'encre noire pour l'entacher. Voilà, c'est l'arrivée de GNL Québec. Peu envieux comme portrait désormais, non? Personne n'achètera ce tableau, et nous non plus! Il n'y a pas que le riche paysage et les vacanciers qui souffriront des opérations de GNL Québec, et des installations de son partenaire Gazoduc. Les mammifères marins, dont nous faisons l'observation durant nos aventures estivales sont malheureusement mis à risque par l'arrivée de telles infrastructures. GNL se vante de faire un « projet responsable ». Ce projet est plutôt une promesse affligeante d'un lendemain incertain pour une espèce emblématique du fjord du Saguenay déjà largement éprouvée : le béluga. Officiellement déclaré comme menacé en 2000, le béluga est une espèce que nous devons protéger et qui ne devrait pas pâtir d'un faux « projet d'avenir », comme le qualifie GNL Québec. Soulignons que dans le sud Québec, le béluga se retrouve uniquement dans l'estuaire du St-Laurent et le fjord du Saguenay. Plus spécifiquement, la Baie Ste-Marguerite est considérée comme une pouponnière à bélugas.

Oublions la toile. Visualisons maintenant un beau jeu de dominos bien droit. Disons que le béluga est un des dominos. S'il tombe, il en fera assurément tomber d'autres. Nous sommes actuellement confrontés à la 6^e extinction de masse. Le béluga est une espèce parmi tant d'autres qui risque de chuter et de disparaître si nous continuons comme société à faire des choix axés sur notre portefeuille, plutôt que sur notre avenir. La chute de la biodiversité viendrait avec son lot de conséquences terribles pour l'espèce humaine. Ce que nous voulons c'est la reconnaissance que ces espèces ont chacune une valeur d'existence et que des projets comme GNL Québec, nous n'en voulons pas. Ni aujourd'hui, ni demain, ni jamais.

Valeur du fleuve et du fjord

Comment mesurer la valeur du fleuve Saint-Laurent et du fjord du Saguenay ? On pourrait dire qu'il s'agit de la source d'eau potable de près de la moitié des Québécois et Québécoises (Gouvernement du Québec, 2020), qu'il s'agit d'un milieu estuarien unique au monde, et qu'il s'agit, certes, d'une voie de communication. Dans l'imaginaire, il représente une force tranquille, une présence immuable au cours du temps, un point de repère sécuritaire pour de nombreuses familles. Avons-nous oublié ces services qu'il nous rend au point de le mettre en danger ? Mesure-t-on la valeur d'une chose seulement lorsqu'on la perd ?

Nous souhaitons pour les générations futures un fleuve et un fjord sains, où il sera encore possible de pêcher, de se baigner, de se ressourcer et de se rassembler. Nous

voulons avoir la fierté de l'avoir conservé et d'avoir lutté pour sa conservation. Nous voulons aujourd'hui saluer son importance et clamer notre engagement à le préserver.

Combien de fois faudra-t-il se lever pour bloquer un projet axé sur les énergies fossiles ? Fracturation hydraulique dans la vallée du Saint-Laurent, projet de terminal méthanier à Gros-Cacouna, projet de gazoduc en Estrie. Nous sommes cette jeune génération de chercheur.es, des professionnel.les qualifié.es, nous sommes des citoyen.nes mobilisé.es: nous avons la force et l'avenir. Nous souhaitons travailler à trouver des solutions pour un meilleur futur, trouver des alternatives énergétiques durables, collaborer avec les citoyen.nes pour voir naître des idées nouvelles. Nous voulons progresser et cesser de faire du surplace. Nous souhaitons utiliser notre énergie à travailler sur les défis qu'imposent les changements climatiques. Pensez à tout ce que nous pouvons créer, à tous ces projets que nous pouvons porter, à tout ce temps qu'on pourrait mettre ailleurs. Au lieu d'ajouter une menace à ces écosystèmes qui nous sont chers, nous pourrions nous intéresser à l'entrée des polluants, des contaminants chimiques et des eaux usées qui dégradent déjà notre fleuve. Pouvons-nous définitivement stopper les projets pétroliers et gaziers dans notre Saint-Laurent ?

Conclusion

Le temps de verbe futur est déjà employé dans le texte de présentation du projet de GNL Québec, comme s'il était d'ores et déjà accepté, alors qu'il n'en est rien. Au Québec, nous portons la fierté d'une énergie hydroélectrique écoresponsable. Il en sera autrement si l'énergie produite par nos barrages devient exploitée pour liquéfier une énergie polluante, qui n'est d'ailleurs pas prouvée être une réelle « énergie de transition », comme le prétend GNL Québec. Après tout, rien ne garantit que le gaz naturel de GNL Québec ne viendra pas ralentir l'innovation vers des vraies énergies renouvelables. Le gaz naturel n'est pas l'avenir, n'est pas une « énergie de transition » et n'aidera en rien la lutte aux changements climatiques. GNL veut faire passer son projet en nous faisant gober de fausses informations; on appelle cela de la désinformation. En tant qu'étudiant.es universitaires, citoyen.nes québécois.es et êtres humains conscientisé.es, nous n'aimons pas nous faire manipuler. Par-dessus tout, nous ressentons une douleur vive à voir le paysage se faire éventrer par des projets faussement réputés être bons pour la « transition », terme qui semble actuellement être plus en vogue que réellement considéré. Nous sommes fatigué.es que les industriels et les politicien.nes ne prennent pas au sérieux les avertissements des climatologues et nous sommes révolté.es de voir tant d'inaction chez les dirigeant.es pour assurer une qualité de vie pour les prochaines générations. Il est grand temps que nous rejetions les projets nuisibles à notre avenir et que nous cessions de prendre toutes les décisions en fonction du sacro-saint développement économique.

Nous terminons avec un fait bien simple. Sans environnement, de l'argent, il n'y en a plus. Tout simplement. Alors nous ferions mieux de nous concentrer sur de vrais projets avec

une vision de durabilité, plutôt que sur des projets désastreux pour l'environnement, camouflés sous un faux couvert écologique.

Tic, tac. Le décompte est commencé.

Références

Gauvreau, C. (2019, 4 novembre). Êtes-vous éco-anxieux? La doctorante en psychologie Christina Popescu cherche à comprendre le phénomène de l'éco-anxiété. ActualitésUQAM. Récupéré de <https://www.actualites.uqam.ca/2019/etes-vous-eco-anxieux>

Laigle, L. (2019). Justice climatique et mobilisations environnementales. *Vertigo*, 19(1), 30.

Lambert, M.-L., Arnaud, A. et Claeys, C. (2019). Justice climatique et démocratie environnementale - Les inégalités d'accès au droit des populations vulnérables aux risques littoraux – quelques éléments de comparaison. *Vertigo*, 19(1), 31.

Michelot, A. (2019). Chapitre 1. La justice climatique : Faire face à la responsabilité du changement climatique? *Journal international de bioéthique et d'éthique des sciences*, 30(2), 17-39. Récupéré de <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2005-3-page-48.htm>

Pievani, T. (2014). The sixth mass extinction: Anthropocene and the human impact on biodiversity. *Rend. Fis. Acc. Lincei*, 25(1), 85–93. <https://doi.org/10.1007/s12210-013-0258-9>